

1 mai 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le Marché international de Rungis, à Paris le 1er mai 2015.

Monsieur le Président de la SEMMARIS, vous avez tout dit de ce que sera Rungis dans les années qui viennent, et vous avez tout fait pour nous présenter ses meilleurs produits aujourd'hui. Je salue ici tous les présidents, toutes les présidentes et toutes celles et tous ceux qui donnent la meilleure image de vos professions.

L'Hôtel de Marigny a accueilli pendant des années, des décennies même, des chefs d'Etat venant de tous les pays du monde, il y en a eu de toutes sortes, ils y ont installé parfois des échafaudages que nous n'avons pas gardés.

Mais aujourd'hui, l'Hôtel de Marigny est à votre disposition : c'est un marché qui est venu de toutes nos provinces, de Rungis aussi, pour exposer ce que nous pouvons montrer aux Françaises et aux Français et, au-delà, au monde entier. Il y a là les produits agricoles, des produits agroalimentaires - nous allons les déguster dans quelques instants - des fleurs, des compositions exceptionnelles. L'Hôtel de Marigny, pour un jour, est un marché, un marché en plus où tout est donné. Heureusement que vous n'avez pas annoncé trop vite ce qui allait se produire ici, sinon il y aurait eu peut-être plus de monde que dans les cortèges qui vont s'ébranler tout à l'heure et qui vont affirmer un certain nombre de droits.

Je veux aussi dire que c'est une tradition. Il y a la tradition du muguet et puis la tradition plus récente de nous retrouver ici à l'occasion du 1er mai pour parler de l'excellence française et de nos filières agroalimentaires, et je salue ici le président Xavier BEULIN. Au moment où nous nous réunissons, il y a l'Exposition universelle, ce qui explique l'absence des ministres, Laurent FABIUS, Stéphane LE FOLL et Ségolène ROYAL mais aussi de beaucoup de ceux qui traditionnellement viennent pour ce rendez-vous. L'Exposition universelle de Milan, c'est une occasion qui nous est donnée de montrer que sur beaucoup de domaines et sur beaucoup de secteurs, nous sommes les meilleurs. Alors, il y a toujours une forme de prétention et donc la nécessité d'avoir une démonstration.

Je salue vraiment tous ceux qui ont confectionné le pavillon français de manière remarquable, et qui ont permis d'y accueillir un certain nombre de produits, de donner une occasion pour la gastronomie française. Nous avons voulu inscrire l'Exposition de Milan dans la perspective du développement durable et de la Conférence sur le climat. J'aurai l'occasion au mois de juin à Milan avec un certain nombre d'entre vous de saluer le pavillon de la France et de faire en sorte que nous puissions conquérir des marchés. L'Exposition universelle doit servir à la promotion, à la commercialisation, à l'activité et à l'emploi.

Il y a ici les Meilleurs Ouvriers de France. Ils ne sont pas tous venus mais vous avez voulu que ce soit autour d'eux qu'il puisse y avoir ces expositions et ces marchés. Les Meilleurs Ouvriers de France sont aussi un signe de qualité : nous avons des produits de qualité et nous devons les défendre, nous avons aussi des ouvriers, des opérateurs, des artisans qui sont reconnus comme Meilleurs Ouvriers de France. Nous en avons un ici à l'Élysée, le chef cuisinier, et d'ailleurs d'autres aussi sont présents.

Je le dis parce que maintenant Guillaume GOMEZ a une notoriété qui me fait presque de l'ombre, je suis obligé de dire « je suis le Président de la République qui a comme cuisinier Guillaume GOMEZ » donc je fais attention. Mais c'est une chance aussi d'avoir cette présence

Guillaume GOMEZ », donc je fais attention ! mais c'est une chance aussi d'avoir cette présence des Meilleurs Ouvriers de France et chaque fois qu'il y a un dîner d'Etat ou une réception, je fais en sorte, avec tous ceux qui y contribuent, de mettre en valeur les produits, les fleurs et les arts de la table.

Laurent FABIUS a eu une très bonne initiative quand il a proposé que le même jour, dans toutes les ambassades et aussi dans les lieux les plus prestigieux - c'était à Versailles - puisse être présenté le meilleur de la gastronomie. Je salue ici les restaurateurs qui se sont associés à cette promotion qui a eu un grand retentissement. Cela a aussi eu des conséquences sur notre commerce extérieur parce que redisons-le, la filière agroalimentaire, c'est une filière excédentaire. Alors, il y a bien sûr l'aéronautique, il y a bien sûr les avions mais enfin, il y a aussi la gastronomie. Et quelquefois, on peut aussi présenter la gastronomie dans les avions - pas dans tous, je le reconnais - mais au moins dans les avions civils.

Je veux aussi souligner la présence de l'horticulture. C'est le jour du muguet or l'horticulture française doit être non seulement préservée mais également soutenue et promue, et c'est le sens de l'initiative qu'a prise avec la profession Stéphane LE FOLL pour l'opération « Fleurs de France » qui permettra de donner aux consommateurs cette information indispensable de l'origine.

Puisque je parle de l'origine, vous savez que nous sommes très attachés à ce que les produits sous appellation - nous avons avec l'INAO toutes les conditions pour avoir cette qualité reconnue - puissent être défendus dans les négociations commerciales qui sont engagées notamment avec les Etats-Unis parce qu'il ne peut pas être question que nous mettions en cause ce qui fait précisément, non pas seulement notre histoire ou notre identité, mais notre qualité. On ne peut pas banaliser les produits. Il y aura sans doute une pression très forte pour que ces appellations soient mises en cause et la France s'y opposera.

Vous avez voulu, Monsieur le Président, insister sur les produits bio et je sais que la présidente de la Fédération est là aussi. Il y a un million d'hectares en production bio. Nous avons la volonté, avec la profession, d'élargir encore la production bio et de faire en sorte que cette production puisse être présentée de manière à être diffusée largement.

Pour qu'il y ait autant de présentations, vous avez compris l'insistance que mettait le président de la SEMMARIS sur ce point, il faut qu'il y ait des investissements. Vous m'aviez saisi j'en remercie également tous ceux qui dans les différentes professions m'avaient également sollicité pour qu'une durée plus longue puisse être proposée pour la concession. J'avais affirmé cette volonté mais il a fallu qu'un parlementaire - il est ici présent, Monsieur BRIDEY - puisse accompagner ce processus et permettre et vous l'avez dit dans un climat de consensus parce que là-dessus, nous devons tous nous rassembler, parlementaires, exécutif et les deux Assemblées - de donner justement une plus longue durée de la concession.

Alors, ce n'est pas si simple parce qu'il y a des problèmes juridiques, des questions européennes, car il y a théoriquement une ouverture à la concurrence, disons les choses. Mais pourquoi est-ce nécessaire ? Parce que si nous laissons les échéances telles qu'elles sont prévues, le président de la SEMMARIS l'a parfaitement expliqué, il n'y aura pas d'investissement parce qu'investir dans la durée, c'est prendre le risque, si la concession n'est pas offerte aux mêmes opérateurs, que ces investissements soient, d'une certaine façon, perdus.

Cette tentation pour le gestionnaire de ralentir l'investissement, je ne veux pas que l'on puisse perdre du temps et perdre des opportunités. Donc la concession normalement devrait aller jusqu'en 2034. Vous allez me dire, 2034, il est possible que je ne sois plus Président de la République à cette époque pour ceux qui s'y intéressent, car 2034, c'est très loin ! Mais ce n'est pas si loin quand on doit faire des investissements et c'est presque même court.

C'est la raison pour laquelle le député BRIDEY a voulu déposer un amendement que le gouvernement a bien sûr accepté pour que nous puissions repousser de 2034 à 2050. Cela va avoir un effet direct, et je parle devant le président de la BPI, puisqu'il va y avoir 450 millions d'euros d'investissements qui vont pouvoir être engagés dès à présent - je vous prends au mot - parce que nous avons besoin de l'investissement.

Tout à l'heure, on m'a également sollicité sur la relance de l'investissement. Ces investissements qui peuvent se faire dans un cadre public doivent être immédiatement engagés et avec un certain

nombre de conséquences heureuses pour des professions et pour être le plus rapidement possible en capacité d'accueillir de nouveaux lieux d'exposition, de nouveaux lieux de commercialisation et aussi d'améliorer la logistique, même si vous savez que Rungis est un lieu exceptionnel qui maintenant se visite comme un monument historique.

Il faudrait demander le classement d'ailleurs pour que nous puissions avoir aussi cette possibilité d'offrir aux touristes quand ils arrivent- ils ne sont pas si loin par l'aéroport une visite de Rungis à toute heure de la journée et de la nuit. Donc c'est une occasion formidable qui doit être saisie, mais voilà pourquoi j'étais aussi insistant sur l'investissement, parce qu'il va avoir de grandes conséquences. Je parlais de l'investissement aussi privé parce que nous voulons que les choses aillent vite, ce qui est toujours un problème dans notre pays. On veut tout mais on prend du temps et finalement, on n'a pas forcément grand-chose à la fin parce qu'on a laissé passer des opportunités.

Je vais prendre deux exemples.

L'investissement. Tous ceux qui investiront dans des machines, dans du matériel après nous verrons jusqu'où nous pouvons aller mais tous ceux qui investiront à partir du 15 avril - donc déjà je parle avec presque une considération rétrospective - auront 40% de majoration de l'investissement du bien. C'est la même chose que si l'on donnait une subvention de 40% sur l'investissement. Alors, c'est vrai que c'est sur un an, et que quelquefois on pourrait dire « mais est-ce que ça ne peut pas aller plus loin ? » Si je commençais à dire « mais vous savez, si vous le faites dans deux ans, vous l'aurez quand même », je ne dis pas qu'on le fera jamais, mais c'est maintenant qu'il faut investir et donc c'est là une occasion qui permet de créer davantage d'activité et donc davantage d'emplois.

Deuxième décision que j'ai prise sur l'apprentissage parce que nous savons bien que beaucoup de vos métiers sont des métiers qui supposent une formation et donc un apprentissage. Vous accueillez beaucoup d'apprentis dans vos différentes professions et donc j'ai dit : à partir du mois de juillet, tous les employeurs de moins de 10 salariés - mais on verra comment on peut le moment venu élargir - qui prendront un apprenti mineur en première année ne paieront plus rien, ni salaire ni cotisations. Ils seront remboursés parce que je ne voulais pas non plus qu'il y ait un phénomène de complexité.

C'est toujours possible avec un certain nombre de ministères. J'en connais au moins un qui essaye de savoir comment il peut retenir la meilleure mesure - mais c'est son rôle parce que c'est sa mission, c'est même son devoir. Et vraiment, je rends hommage à tous ceux qui en ont été ou en seront les responsables. Mais faut-il encore que ceux qui sont les éventuels bénéficiaires fassent aussi l'acte de s'engager pour prendre un apprenti, pour investir. Je ne prendrai pas ici d'autres illustrations.

Merci donc pour cette occasion exceptionnelle qui n'arrive qu'un jour dans l'année, le 1er mai. Pour l'instant c'est à l'Hôtel de Marigny mais méfiez-vous, ils vont venir jusqu'à l'Élysée et après demanderont d'être sur le jardin et partoutmais vous serez toujours les bienvenus pour cette Fête du travail, pour le muguet et pour présenter les plus beaux produits, les plus belles fleurs et les plus belles organisations que vous représentez ici, à Paris, à l'Élysée. Merci.